

## COMMUNIQUE

### Service minimum et droit de grève : les dés pipés

La grève a deux causes principales : l'absence de négociations salariales et l'urgence de la revendication de meilleures conditions de travail. **Le service minimum est un leurre idéologique.** En cas de conflit social débouchant sur la grève, il ne garantira pas un meilleur fonctionnement des services publics. En effet **la dégradation des conditions de travail dans les services publics tient essentiellement au manque d'emplois.** Dans les hôpitaux, dans les transports en commun, dans les établissements scolaires la gestion des personnels se fait à flux tendus en permanence, ce qui provoque des dysfonctionnements, eux aussi permanents, et insolubles tant qu'il n'y aura pas de recrutement intelligemment mené. Que les responsables politiques espèrent camoufler ces dysfonctionnements chroniques derrière le paravent du service minimum relève soit de la politique de l'autruche, soit plus cyniquement de la volonté de **dresser en toute occasion les Français les uns contre les autres**, les usagers contre les fonctionnaires en l'occurrence, mais en d'autres circonstances, les actifs, les jeunes, les habitants des centres-villes, les ruraux, les consommateurs contre les producteurs, les citadins, les banlieues, les personnes âgées, les chômeurs, et, bien sûr, les non grévistes contre les grévistes.

Lorsque au début des années 80 du XIX<sup>ème</sup> siècle les républicains eurent conquis par le suffrage universel les rouages de l'Etat, ils affermirent la République en créant l'Ecole publique, gratuite, laïque et obligatoire, et reconnurent aux travailleurs le droit de grève.

Mais les antirépublicains n'ont pas désarmé et 125 ans plus tard, tenant à nouveau toutes les institutions de l'Etat, ils dénaturent la République et narguent les travailleurs.

Pour justifier leur main mise sur l'Etat, les antirépublicains doivent **entretenir les citoyens dans le sentiment qu'ils sont perpétuellement en danger** et qu'il faut que les responsables politiques aient les moyens de les protéger. Il faut donc pour cela des textes coercitifs, des policiers, des prisons. Bien entendu, « on » est protégé ... **Mais « on » est surtout surveillé et mis en tutelle à toute heure et en toute circonstance.**

Bien conscient que le service minimum est une pseudo solution, le pouvoir central en rejette la mise en œuvre sur les régions qui seront montrées du doigt si elles ne sont pas à la hauteur, ce qui, à la première échéance, sera le cas... Comme le caillou avec lequel on joue à faire des ricochets sur l'eau, le service minimum aura plusieurs conséquences : défaussement

de l'Etat sur des collectivités territoriales, carence des régions, puisqu'elles n'ont pas les moyens de faire fonctionner le service minimum, donc haro sur les socialistes qui les tiennent depuis 2004 ...

**La démocratie n'a rien à voir avec la politique de l'affrontement ni la République, Une et Indivisible, avec celle de la clanisation de la société.**

**Quant au droit de grève, il ne s'octroie ni ne se négocie : il se prend.** Il tient sa légitimité de la misère et des luttes des travailleurs, misère et luttes multiséculaires. Le mépris des antirépublicains pour cette histoire tragique et pourtant victorieuse se retournera contre eux car on ne prive pas impunément d'un pan entier de son passé et de son présent l'identité de la France.

Paris, le 31 juillet 2007